

Compte rendu du conseil municipal du septembre 2015

Présents : Frédéric Cosson, Evelyne Maillard, Fabrice Honoré, Magali Fardao, Maurice Vinette, Nathalie Arrigoni, Nicole Boulard, David Deboissy, Cédric Etiembre, Pascal Gautier, Patrice Honoré, Marie-Christine Moulin, Franck Pohu, Patricia Poirier, Laetitia Yvon.

Présentation de Lucas AUGUSTE, volontaire service civique

Lucas AUGUSTE, âgé de 18 ans, originaire de Gesnes-le-Gandelin, se présente au conseil municipal. Il est engagé comme volontaire du service civique pour 8 mois et succède à Eugénie. Lucas encadre les temps d'activités périscolaires. Durant son service, il souhaite obtenir le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Il envisage en effet de travailler dans le domaine de l'animation et passer ensuite le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Il effectue son stage pratique du Bafa avec le centre social de Fresnay dans le cadre des centres de loisirs du mercredi.

Rentrée scolaire

Deux nouveaux professeurs des écoles ont rejoints l'équipe des enseignants. Muriel PETERS a succédé à Francis Lépinette à la direction. Les effectifs des élèves sont stables : 108 enfants et ceux de la cantine : 94.

Les locaux de la direction ont été rénovés par les parents d'élèves et les agents de la commune durant l'été.

Le périmètre officiel de l'école va être élargi à la salle de sport afin de permettre aux professeurs d'accompagner leurs élèves à la salle dans le respect des règlements de l'Education Nationale.

Trois conseils d'école sont prévus :
5 novembre 2015
25 février 2016
9 juin 2016

Le dernier tableau numérique vient d'être mis en service.

Madame TISON assurera la coordination entre l'école et la mairie. Elle y consacrera une heure de son temps de travail hebdomadaire.

Transports scolaires

Dorénavant le coût du car scolaire sera pris en charge à 100 % par le Département. Le coût pour la commune de St Aubin passera de 4140 € à 1580 €. Les cartes de transport du Département passeront de 30 à 49 €.

Après débat sur la prise en charge éventuelle de tout ou partie du coût de la carte par la commune, le conseil municipal délibère en faveur du paiement de 49 € à la charge de l'utilisateur.

Pour la gratuité : 2 votes
Pour le maintien à 30 € : 5 votes
pour le passage à 49 € : 8 votes

Transfert de la cantine à la commune

L'assemblée générale de l'association de la cantine se réunira en octobre. Les comptes seront clôturés et l'association dissoute.

Appel d'offre de la voirie

Une renégociation a été faite avec les trois entreprises les moins disantes pour les travaux de voirie. C'est l'entreprise HRC qui a été retenue avec une nouvelle offre de 63 894,60 €. De plus, cette entreprise est compétente pour la fabrication d'enrobé.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la réalisation des trottoirs de la rue de la Miottière en enrobé.

City-stade

La plate forme est terminée. L'installation du city-stade doit débuter le 23 septembre. Il sera opérationnel après les vacances de la Toussaint.

Communauté de Communes

Le maire fait le compte rendu de la réunion du bureau de la ccam du mardi 8 septembre concernant le regroupement des des communautés de communes.

Il est demandé aux conseils municipaux de la communauté de communes des Alpes Mancelles de se prononcer sur le regroupement des trois CDC : CC Alpes Mancelles, CC des Portes du Maine Normand, CC du Pays Belmontais.

Le conseil municipal se prononce pour la réunion des trois communauté des communes dans la mesure où la CC du Pays Belmontais harmoniserait sa fiscalité avec celle des deux autres en passant à la FPU.

Compétences de la Communauté de Communes des Alpes Mancelles

Le conseil municipal se prononce pour la délégation de compétence à la CCAM pour le lavoir près du moulin et pour les croix de roussard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.